Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 45 (1981) **Heft:** 177-178

Artikel: Observations sur l'opposition très-beaucoup

Autor: Gaatone, David

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399702

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OBSERVATIONS SUR L'OPPOSITION TRÈS-BEAUCOUP

On sait les problèmes qu'a soulevés depuis longtemps l'emploi de très dans des phrases telles que j'ai très faim, j'ai très peur, c'est-à-dire devant le nom d'une locution verbale, emploi auquel G. Moignet a consacré, à l'époque, une remarquable étude (1961 et 1974). Tous n'y voyaient pas cependant un sujet digne d'attirer l'attention des linguistes. Ainsi, M. Cohen (1972:192) écrivait à ce propos: «...il a coulé, à tort, des ruisseaux d'encre de la plume des grammairiens qui se sont ingéniés à trouver la cause de l'emploi de très avec le substantif faim . . . A mon avis, c'est là un faux problème. » Une étude attentive du phénomène me semble conduire inévitablement à la conclusion inverse : le problème est bien réel et en outre complexe. Je me hasarderai donc à ajouter l'encre de ma plume à celle déjà versée par tant d'autres, au risque de transformer les « ruisseaux » en une véritable rivière. Les réflexions qui suivent n'ont d'autre ambition que de contribuer tant soit peu à une meilleure compréhension d'un problème aux multiples facettes, qui touche, par certains de ses aspects, à d'importantes questions de syntaxe et de sémantique françaises.

Mais qu'est-ce qui nous autorise, en premier lieu, à rapprocher ces deux adverbes *très* et *beaucoup* et à les coupler en une opposition? Si l'on ne tient pas compte du sentiment d'une certaine parenté linguistique entre les deux mots, sentiment qui n'est d'ailleurs sans doute pas l'apanage de tous (certains dictionnaires, par exemple, ne font aucun rapprochement entre eux), on peut partir d'un cas très clair d'alternance qu'illustrent les exemples suivants:

- Etes-vous satisfaits ? Nous sommes très satisfaits ?*Nous le sommes très Nous le sommes beaucoup
- 2. ?*Impulsif, Jean l'est encore très Impulsif, Jean l'est encore beaucoup

Les phrases avec *très* à la finale absolue sont soit agrammaticales, soit peu grammaticales; celles avec *beaucoup* sont toujours meilleures, dans les contextes donnés. On est donc en présence d'une alternance de *beaucoup* avec *très* en dépendance du contexte et sans variation de

sens, c'est-à-dire, d'une distribution complémentaire. Rien ne distingue en principe ces exemples des suivants (à un autre niveau de langue) :

3. On a tapé sur ce type*Ce type, on lui a tapé surCe type, on lui a tapé dessus

On a affaire, là encore, à une alternance obligatoire de *sur* avec *dessus*, donc de deux mots différents bien qu'apparentés par leur forme, en dépendance étroite du contexte.

Une fois reconnue, et pour ainsi dire prouvée par ces exemples, la synonymie de *très et beaucoup*, il s'agit de voir si la relation de distribution complémentaire est vérifiée par ailleurs. Pour la mettre en évidence, il suffit de comparer des phrases où l'on fait varier le terme que les adverbes en question sont censés modifier. On obtient ainsi :

- 4. Jean est très patient*Jean est beaucoup patient (¹)
- Jean vient très souvent*Jean vient beaucoup souvent
- 6. Jean dort beaucoup *Jean dort très
- 7. Jean a beaucoup de patience*Jean a très (de) patience

Ces exemples recouvrent les quatre grandes classes lexicales traditionnelles et la distribution de nos deux adverbes par rapport à celles-ci
est très simple : beaucoup est compatible avec le verbe et le nom, très,
avec l'adjectif et l'adverbe. La conclusion s'impose donc d'elle-même :
deux éléments linguistiques, porteurs d'un même sens, en relation de
distribution complémentaire, mais non apparentés par la forme, doivent être considérés comme des formes supplétives (²) d'un seul morphème. C'est déjà la position de Bally (1932, puis 1965: 178); c'est
aussi celle de Gougenheim (1962: 246), qui parle d'une opposition
très/beaucoup à caractère grammatical, c'est-à-dire, ni sémantique, ni

⁽¹⁾ M. Gross (1977: 156) note que Luc est beaucoup grand est accepté dans certains dialectes. L'usage classique admettait beaucoup devant un adjectif: Leur savoir à la France est beaucoup nécessaire (G.L.L.F.). H. Frei (1929: 151) remarque que les signes marquant la quantité et la qualité s'échangent fréquemment et mentionne les exemples c'est beaucoup moche, il est beaucoup paresseux.

⁽²⁾ La notion de supplétion, quoique couramment utilisée en linguistique contemporaine, est loin d'être claire, en particulier sur ce point précis. A partir de quand, en effet, a-t-on le droit de considérer que deux éléments linguis-

stylistique; c'est en fait, plus ou moins explicitement, le point de vue de la plupart des linguistes, entre autres G. Moignet (1974:147), K. Togeby (1965:182), N. Ruwet (1972:206), G. Van Hout (1973:198), M. Gross (1975:84 et 1977:157), etc. De nombreux auteurs mentionnent parallèlement la relation de même type unissant les adverbes si et tant, ainsi que aussi et autant, la distribution de si et aussi correspondant à celle de très et de tant, d'autant à celle de beaucoup:

- 8. Jean est si/aussi patient que ...*Jean est tant, autant patient que ...
- 9. Jean vient si/aussi souvent que...
 *Jean vient tant/autant souvent que...
- 10. Jean dort tant/autant que...*Jean dort si/aussi que...
- 11. Jean a tant/autant de patience que ...
 *Jean a si/aussi (de) patience que ...

Un bon exemple de distribution complémentaire de *si* et *tant*, correspondant dans une certaine mesure aux exemples 1 et 2, nous est fourni par G. Moignet (1974:146):

c'est si vrai/tant il est vrai

Remarquons cependant que, dans le cas de si/tant, il existe un troisième élément, tellement, qui réunit en lui toutes les distributions des deux autres et peut donc apparaître dans toutes les phrases 8-11. Notons, en outre, que les distributions ne dépendent pas de la seule forme du mot, mais de son sens, comme le montrent les exemples suivants : *un style tant littéraire qu'il en devient mortel/une recherche tant littéraire que linguistique. On a vu plus haut que, dans un contexte pour ainsi dire vide, en d'autres mots, à la finale absolue, le rôle de morphème d'intensité ne pouvait être joué que par beaucoup, alors même que la partie de discours modifiée exigeait très :

2. ?*Impulsif, Jean l'est encore très Impulsif, Jean l'est encore beaucoup

Il faut cependant émettre une réserve à ce sujet. Il semble bien, en

tiques ne sont pas formellement apparentés? On a coutume, par exemple, de voir dans les deux réalisations phonétiques de *petit* (en liaison ou hors liaison) des allomorphes d'un même morphème alors que *beau* et *bel* sont censés être des formes supplétives. Pourtant, ce qui distingue ces deux derniers mots entre eux n'est rien d'autre qu'une variation formelle légèrement plus complexe que dans le cas de la première paire (sur cette question, voir Gaatone, 1978 : 49).

effet que, en dépit des jugements normatifs, des phrases telles que les suivantes, où $tr\`es$ apparaît en emploi absolu, soient parfaitement acceptables :

12. C'est captivant, n'est-ce pas ? Très . . .

Le Bidois (1968: 597)

13. Y a-t-il longtemps que ça dure? Très, aussi loin que je remonte... G.L.L.F. (article *très*)

De là, sans doute, les hésitations (3) qu'on relève ça et là quant à la grammaticalité des énoncés du type 1 et 2 (voir plus haut). De toute façon, la généralisation de l'emploi de *très* dans un contexte d'effacement (d'un adjectif ou d'un adverbe) ne fait que confirmer les distributions postulées plus haut pour ce morphème.

Mais il est évident que ces distributions, si elles recouvrent les grandes classes lexicales, ne tiennent pas compte de toutes les possibilités. Plus particulièrement, et c'est là la source du problème, il apparaît que les distributions de très (ainsi naturellement que celles de si et aussi, aussi et autant, qu'on ne prendra plus la peine de mentionner dans ce qui suit) ne se limitent pas aux seuls adjectifs et adverbes proprement dits et qu'elles s'étendent à des contextes variés qu'il n'est pas simple de définir en termes des parties du discours traditionnelles. Les observations et les données rassemblées dans les travaux sur ce sujet, les grammaires d'usage et les articles de dictionnaires, permettent de délimiter quatre contextes de cette espèce.

1. (Verbe attributif) + substantif non déterminé

14. être très acteur, faire très acteur...

B. Pottier (1962:158)

il fait très gamin...

G.L.L.F. (article très)

elle est très artiste, très femme (4) . . .

F. Brunot (1965: 684)

il est très homme du monde . . .

W. von Wartburg (1958:353)

Marie est très amie avec Paul . . . L. Picabia (1978 : 16)

⁽³⁾ Cf. Gross (1977 : 157). Mais cet auteur présente aussi comme non nettement grammaticale la phrase ?Gentil, Luc l'est beaucoup (ibid.).

⁽⁴⁾ On trouve aussi *beaucoup* dans ce contexte, à un niveau de langue sans doute très littéraire :

^{...} des femmes qui sont beaucoup femmes ... Trésor (art. beaucoup).

Marie fait très boulangère... (ibid.)
Robert Cozal demeure très bébé...

M. Grevisse (1959: 799)

Il est très peuple, très service . . . G. Moignet (1974 : 153)

- 2. (Verbe attributif) + syntagme prépositionnel
 - 15. Vous êtes très en avance ; elle est très au courant... une intelligence très au-dessus de la moyenne... un homme très à cheval sur les principes...

D.F.C. (article très)

15. il était très chez lui au milieu de ce luxe...

J. Damourette (1911-1940 b: 654)

c'était très à la mode . . . A. Sauvageot (1972 : 99)

ceci est très à craindre . . . M. Gross (1975 : 28)

Paul est très à plaindre . . . (ibid. : 59)

Comme ces deux structures ont en commun de comporter des verbes attributifs, on comprend facilement que les séquences de ces verbes, à savoir les attributs, aient été assimilés, quelle que fût leur forme, à des adjectifs. Il devenait ainsi possible de réduire ce qui pouvait paraître comme déviant au cas général. Cette façon de voir se trouve confirmée par la possibilité de faire commuter l'attribut nominal ou prépositionnel avec un adjectif :

16. il fait très gamin — il fait très jeune une intelligence au-dessus de la moyenne — . . . supérieure . . .

un homme très à cheval sur les principes — ...très ferme... etc.

D'autre part, l'absence de déterminant devant le substantif de ces séquences peut être considérée comme un indice du caractère non nominal qu'il revêt dans ce contexte et de son apparentement à l'adjectif (M. Grevisse, 1959 : 271). On connaît, de même, l'utilisation fréquente en français de groupes prépositionnels en lieu et place d'un adjectif inexistant (un homme de cœur, un homme de goût, une maison de campagne) ou parallèlement à un adjectif existant (un poète de génie, un poète génial; un rythme d'enfer, un rythme infernal), phénomène qui a permis à L. Tesnière (1966 : 439), de voir dans la préposition de un instrument de translation du substantif en adjectif. On ne s'étonnera donc pas de voir parler, dans tous ces cas, de nom adjectivé ou de groupe prépositionnel à valeur adjectivale (cf. M. Grevisse, 1959 : 799;

F. Brunot, 1965: 684; G. Moignet, 1974: 153; L. Picabia (5), 1978: 16; etc.). Il suffit dès lors de définir *très* comme un intensif d'adjectival plutôt que d'adjectif, pour que ces deux distributions soient intégrées sans difficulté dans la règle générale.

3. Locutions verbales

L'emploi de très dans les groupes verbaux plus ou moins figés, traditionnellement appelés locutions verbales, est sans doute le fait le plus remarquable, et en tout cas le plus remarqué, de la syntaxe de ce mot (cf. plus haut). Il s'agit avant tout des locutions verbales du type le plus courant, à savoir, celles composées d'un verbe et d'un nom sans déterminant. L'insertion de très comme intensif dans ces locutions donne, dans la majorité des cas, des expressions parfaitement naturelles (6). On peut mentionner ainsi (7):

- avec avoir:
 - besoin, chaud (8), confiance, conscience, envie, faim, froid, hâte, honte, mal, peur, pitié, plaisir (?), soin, soif, sommeil, etc.
- avec faire: attention, cas, chaud, confiance, envie, froid, mal, nuit, peur, plaisir, etc.

⁽⁵⁾ Cet auteur remarque à propos de la phrase Marie est très amie avec Paul que la construction de amie diffère selon l'emploi ou non d'un déterminant puisque celui-ci est incompatible avec la préposition avec : *Marie est une amie avec Paul à côté de Marie est une amie de Paul. Elle suggère alors de distinguer ami nom, suivi d'un complément éventuel en de et un adjectif ami entraînant un complément obligatoire en avec. On n'aurait plus dès lors un emploi adjectival d'un nom comme dans les autres cas. Notons cependant l'exemple suivant, sans déterminant, mais avec de : Il est très ami de l'ambassadeur d'Angleterre (Grevisse, 1959 : 799).

⁽⁶⁾ Sous condition, cela va de soi, de compatibilité sémantique. Pour qu'un intensif soit possible, il faut que l'expression soit intensifiable ou comporte un élément qui le soit. C'est sans doute là ce qui explique, par exemple, l'agrammaticalité de *faire très grâce (Gross, 1975 : 112).

⁽⁷⁾ Etant donné le caractère naturel de la modification par très pour toutes ces locutions, il n'a pas paru utile de donner des exemples complets. On pourra en trouver en abondance dans L. Spitzer (1930 : 344); M. Grevisse (1959 : 799, 300); G. Gougenheim (1971 : 61); G. Moignet (1974 : 148); A. Sauvageot (1972 : 99); M. Gross (1977 : 156); G.L.L.F. (article très); cf. aussi M. Biran (1969 : 18-19), Y. Haimon (1979 : 27-31); J. Giry-Schneider (1978 : 223).

⁽⁸⁾ Dans la mesure où *chaud* et, par analogie *froid*, sont de véritables adjectifs et non des substantifs adjectivés, leur compatibilité avec *très* ne pose aucun problème.

- avec prendre: garde, peur, plaisir, soin, etc.
- divers :c'est dommage, savoir gré, etc.

Il faut encore ajouter quelques exemples qui paraîtront peut-être moins naturels, mais que l'on peut cependant relever dans les textes :

...il n'en a pas fait très preuve ...

```
17. ...il a très raison ... P. Martinon (1927 : 94)
...m'a rendu très service ...
J. Damourette (1911-1940 a : 373)
...il ne faut pas tenir très compte ... (ibid.)
```

... il ne se rend d'ailleurs pas très compte... id. (b : 654)

(ibid.)

Il semble beaucoup plus difficile de formuler, dans ces cas, le contexte de très dans les termes des parties du discours traditionnelles ou même par rapprochement avec elles. Certes, le trait commun à ces constructions et à celles de 1 (voir plus haut), à savoir l'absence de déterminant devant le nom, pourrait mener à établir un parallèle entre les deux emplois, comme le fait par exemple B. Pottier (1962 : 158) qui compare avoir très faim à être, faire très acteur et parle à ce propos de « quantitatif d'adjectivation ». Pour A. Meillet (1952 : 135-136), faim a pu être déterminé par très dans j'ai très faim, parce qu'« il a partiellement pris le caractère d'un adjectif ». D'ailleurs, un nom, selon lui, ne peut être un véritable substantif que s'il est accompagné d'un déterminant, ce qui n'est pas le cas dans la locution ci-dessus. Moignet, dans la magistrale étude déjà rappelée plus haut, lie, au terme d'une analyse psychomécanique très serrée, cet emploi particulier de très au statut particulier du nom dans la locution verbale (c'est-à-dire, dans son optique, de l'élément notionnel de la locution). Cet élément notionnel, s'il est possible de résumer en quelques mots, sans trop le déformer, un texte aussi riche, n'a pu accéder au statut de substantif achevé et ne doit donc être considéré que comme un présubstantif assimilable dans une certaine mesure au substantif adjectivé ou à l'adverbe (1974 : 158). En fait, c'est plutôt au rapprochement avec l'adverbe que va la préférence de l'auteur, dont il devient nécessaire de citer un peu plus longuement la position : « Si l'incidence à une incidence est bien le critère définissant la partie de langue dite adverbe, force nous est de conclure que dans le tour en question, faim étant incident à avoir, verbe auxiliaire lui-même incident, en langue, au support substantif nécessaire qui en sera, en discours, le sujet, est incident à une incidence et fonctionne comme un adverbe: rien d'étonnant, dans ces conditions, qu'il ait la détermination d'intensité des adverbes, traduite par *très*, *si*, *aussi*, en incidence externe du deuxième degré » (*ibid*.:153). Il faut noter en outre que, dans l'esprit de G. Moignet, il n'y a pas à faire de rapprochement avec le type 1, mentionné plus haut, l'emploi de *très* étant ici intimement lié à cette « forme linguistique très particulière, qu'est la locution verbale » (*ibid*.:138).

J'ai essayé de montrer ailleurs (D. Gaatone, à paraître), a) que toutes sortes de « bizarreries syntaxiques » souvent constatées à propos des locutions verbales (absence ou figement de déterminant, impossibilité ou difficulté d'insertion d'éléments étrangers à la locution, etc.), n'étaient pas particulières à ce type de constructions, ni même n'étaient communes à toutes. En d'autres termes, l'utilité même d'une notion telle que celle de locution verbale, du point de vue de la description syntaxique et d'ailleurs aussi, sémantique, n'était pas évidente. Il peut donc être hasardeux de vouloir expliquer un phénomène quelconque, et plus particulièrement l'emploi de très, sur la base d'une notion aussi peu solidement établie. En outre, le rapprochement entre le nom de la locution verbale et d'autres parties du discours, telles que l'adjectif ou l'adverbe, risque de soulever de nombreuses difficultés dans la compréhension d'autres phénomènes syntaxiques. En effet, malgré les différences qui séparent ce nom du nom objet « ordinaire » dans un syntagme verbal, ces deux termes n'en ont pas moins certaines propriétés communes. On peut mentionner, entre autres, la possibilité pour le nom de la locution de devenir sujet d'une phrase passive, au moins dans certains cas : allusion a été faite . . ., fin a été mise . . ., compte sera tenu..., etc. Notons encore la nécessité, signalée par Kayne, de construire le complément d'agent d'une construction factitive comportant une locution verbale, avec la préposition à, et non directement, comme avec un nom objet ordinaire:

Elle fera entendre raison à Jean

Il a fait lâcher prise à son chien... Kayne (1975 : 209)

Ce type de données deviendrait difficilement explicable dans une optique qui éloignerait trop ce « pré-substantif » (comme l'a dénommé Moignet) du substantif habituel pour lui attribuer un statut proche de celui de l'adjectif ou de l'adverbe.

Remarquons que, dans l'optique de G. Moignet, l'intensif *très* porte sur l'élément notionnel de la locution verbale. Ce n'est pas l'avis de L. Spitzer, reprenant l'analyse de Frei (1930 : 344), ni de M. Grevisse (1959 : 300), d'après lesquels c'est la locution tout entière qui est modifiée par *très*. Ces auteurs n'expliquent pas en détail leur position, mais

on peut aisément lui trouver au moins deux raisons. La première, c'est que l'union intime du nom et du verbe, généralement postulée dans ce type de constructions, empêche toute détermination séparée de l'un de ses éléments et n'autorise donc que des complémentations globales; la seconde, c'est qu'un nom ne pouvant être déterminé par très, cet adverbe ne peut porter que sur l'ensemble de la locution. Même si l'on souscrit à ces deux affirmations, il faut bien reconnaître que l'on n'aura toujours pas d'explication à la présence de très au lieu de beaucoup dans ces contextes. En effet, la locution verbale, comme d'ailleurs son nom l'indique, est considérée comme l'équivalent d'un verbe simple et l'on devrait alors s'attendre précisément à rencontrer beaucoup comme adverbe (cf. aussi Guiraud, 1965: 55, pour une position semblable).

4. Formes verbales composées

L'emploi de *très* devant le participe passé d'une forme verbale composée, ou même devant un participe passé à valeur verbale, sans auxiliaire, a été fréquemment constaté et assez abondamment illustré (9). En voici quelques exemples :

18 a. avec être:

Luc est très ennuyé par cette affaire...

M. Gross (1977:156)

Marie est très détestée de Paul... M. Gross (1975:83)

Pierre est très impressionné par Paul...

N. Ruwet (1972 : 206)

Je suis très troublé par le rêve que j'ai fait...

K. Togeby (1965: 733)

Gênes était toujours très menacée par les

Piémontais . . .

Robert (article très)

Il est très aimé de ses parents... J. Dubois (1970:176)

Un auteur (qui est) très lu...

Un orateur (qui est) très écouté...

18 b. avec s'être:

Leurs méthodes se sont très améliorées...

G. Gougenheim (1971:61)

Je me suis très amusé...

H. Frei (1929:205)

Il s'en est très occupé...

Le Bidois (1968:596)

⁽⁹⁾ On laissera de côté les participes passés dont l'emploi est nettement adjectival et qui ne soulèvent donc aucun problème par rapport aux distributions de très postulées plus haut : Jean est fatigué, ce problème est compliqué, etc.

Je me suis très enrhumé... G.L.L.F. (article *très*) Le travail opératoire s'était très ralenti...

R. Georgin (1953:194)

Il reprenait son accent autrichien qui s'était très atténué depuis \dots id. (ibid.)

19. avec avoir:

Luc a très apprécié ce discours... M. Gross (1977:156)

Ça m'a très peiné . . . G. Moignet (1974 : 157)

On a très applaudi sa causerie . . . H. Frei (1929 : 205)

Mon maître... que j'ai très aimé...

M. Grevisse (1959: 799)

Un homme que ce drame a . . . très excité . . . (ibid.)

Plusieures amies... m'ont très touché...

J. Damourette (1911-1940 b: 718)

Les vignes ont très souffert de la grêle...

A. Sauvageot (1972:99)

Les exemples avec *avoir* sont encore assez souvent rejetés comme incorrects par la grammaire normative, mais considérés comme naturels (mais pas tous au même degré) par la plupart des linguistes. Il faut encore ajouter quelques exemples d'emploi de *très* devant un infinitif:

20. Un violent mal de gorge qui me fait très souffrir...

J. Damourette (1911-1940 a: 482)

Dans ces circonstances-là, il faut très s'habiller

id. (b:719)

Tous ces exemples posent un problème dans la mesure où les distributions de *très* et *beaucoup*, établies sur la base des parties du discours traditionnelles, ne prenaient en considération que le verbe à une forme simple, procédé dont on est en droit de penser qu'il a quelque chose d'arbitraire. Mais il reste que les exemples ci-dessus peuvent être opposés à des phrases de même sens général, mais à forme verbale non-composée :

21. ?*Cette affaire ennuie très Luc... M. Gross (1977:156)

?*Luc apprécie très/très apprécie ce discours... (ibid.)

*Paul impressionne très Pierre...

*Les vignes souffrent très de la grêle...

Il va de soi que, si l'on a pu assimiler à un substantif adjectivé le nom

de la locution verbale, l'assimilation du participe passé à un adjectif ne se heurte pas à de grosses difficultés. Ainsi G. Van Hout (1973 : 198), constatant que l'usage a imposé très dans Héloïse est très aimée par Abélard contrairement à l'avis des puristes, écrit que « le participe est davantage perçu comme un adjectif ». J. Dubois (1970 : 176) voit dans l'emploi des mêmes adverbes de degré l'expression de l'unité catégorielle des adjectifs et participes passés. Pour une position analogue, voir aussi Wartburg (1958 : 353). Quant à G. Moignet, l'explication proposée pour les participes passés est du même ordre que pour les noms des locutions verbales : ne constituant pas un entier de discours, le participe passé est incident à son auxiliaire et, par là même, admet, comme les adjectifs, les adverbes et les présubstantifs, l'intensification par très « spécifique des éléments d'incidence directe » (1974 : 157). La même explication vaut, chez G. Moignet (158), pour les quelques cas d'infinitifs modifiés par très.

L'« unité catégorielle » des adjectifs et participes passés (à caractère nettement verbal, comme dans les exemples ci-dessus) dont parle J. Dubois, apparaît comme une hypothèse un peu forte pour rendre compte de certaines ressemblances de comportement. C'est qu'il existe aussi entre adjectifs et participes d'importantes différences syntaxiques. On peut mentionner, entre autres, leur comportement divergent par rapport à l'inversion du sujet et à la construction impersonnelle :

22. Lorsque la nuit fut tombée — Lorsque fut tombée la nuit Lorsque les nuits étaient claires — ?*Lorsqu'étaient claires les nuits

Dans les contextes où l'inversion du sujet est d'ordinaire possible, le groupe $\hat{e}tre +$ adjectif la rend soit impossible, soit peu probable, ce qui n'est pas le cas pour la forme verbale composée de $\hat{e}tre +$ participe passé. Il en est de même dans les phrases impersonnelles (D. Gaatone, 1970:408):

23. Aucune connaissance n'est exigée — Il n'est exigé aucune connaissance Aucune connaissance n'est définitive — *Il n'est définitif aucune connaissance (10)

⁽¹⁰⁾ Comme le remarque justement M. Hériau (1976 : 740), une séquence être adjectif (ou tout autre verbe attributif) peut apparaître en phrase impersonnelle à sujet nominal dans des contextes spécifiques : il ne demeure envisageable que deux solutions de rechange. Mais le verbe composé ne paraît pas exiger de tels contextes. Le comportement des adjectifs n'en reste donc pas moins différent de celui des participes passés.

Plus important encore sans doute est le fait que les participes passés eux-mêmes ne présentent pas tous un comportement unique. Ainsi, les exemples 19 (formes composées actives avec avoir) sont généralement moins bons (à des degrés divers, comme on l'a déjà remarqué plus haut) que les exemples 18 (formes passives ou pronominales avec être). Ceux-ci, d'autre part, accepteraient avec difficulté l'adverbe beaucoup au lieu de très (à l'exception cependant, semble-t-il, des formes pronominales) alors que ceux-là l'admettraient autant, sinon plus. Les adjectifs, en revanche, rejettent totalement beaucoup (sauf peut-être dialectalement ou dans un style archaïsant, cf. note 1), ce qui confirme encore la différence de statut entre eux et les participes passés. Ces données paraissent difficilement explicables si l'on se refuse à faire intervenir comme facteur supplémentaire, sinon comme raison essentielle, la sémantique des adverbes et des contextes dans lesquels ils apparaissent. On ne gagne rien à vouloir trop étirer les notions d'adjectif, ou d'autres parties du discours, afin de les étendre à des cas suffisamment différents pour résister à toute tentative de ce genre. La notion même de partie du discours risquerait à la longue d'y perdre tout intérêt.

En règle générale, on attribue à beaucoup trois sens essentiels :

1. GRANDE QUANTITÉ

Beaucoup d'enfants, beaucoup d'argent, il mange beaucoup. On peut considérer qu'à ce sens de beaucoup correspondent les adjectifs nombreux (de nombreux enfants, cf. Ch. Bally, 1965 : 237) et gros (une grosse somme, un gros mangeur, cf. E. Benveniste, 1974 : 121).

2. RÉPÉTITION, FRÉQUENCE

Il voyage beaucoup (E. Benveniste, ibid.), sens auquel correspondrait, toujours selon E. Benveniste, l'adjectif grand (un grand voyageur). Notons cependant qu'une paraphrase avec nombreux paraîtrait tout à fait naturelle (il fait de nombreux voyages) et ce cas serait ainsi ramené au précédent. J.-Cl. Milner considère aussi comme des cas de répétition l'emploi de beaucoup avec les verbes lire, danser, acheter, etc. (1974:92).

3. HAUT DEGRÉ (INTENSITÉ)

Il aime beaucoup la musique (E. Benveniste, 1974:122), avec grand comme adjectif correspondant (un grand amateur de musique). On a aussi cela me plaît beaucoup (J. Cl. Milner, 1974:92). Remarquons ici que J. Pinchon (1972:69) donne il lit beaucoup, considéré plutôt comme répétitif par Milner, comme exemple de sens intensif, ce qui illustre

bien la difficulté de cerner les diverses nuances de sens dégagées par des contextes différents. Les choses se compliquent encore lorsqu'à l'adverbe est attribuée une lecture intensive dans la phrase j'ai beaucoup lu Zola (J. Cl. Milner, 1976 : 103). Ajoutons que, dans ce dernier cas, une interprétation simplement quantitative (j'ai lu beaucoup de choses de Zola) ne paraîtrait pas contre-intuitive.

Ces trois lectures de beaucoup sont celles qui ressortent de la consultation des articles de dictionnaire ainsi que des divers travaux qui touchent de près ou de loin à ce sujet. On pourrait encore en mentionner au moins une dont on ne voit pas très bien comment elle pourrait être ramenée facilement à l'un des sens précédents. Dans la phrase

24. On lit beaucoup Zola de nos jours

il semble s'agir surtout d'une grande quantité de lecteurs! La bonne paraphrase paraît être

Beaucoup de gens lisent Zola de nos jours plutôt que

On lit beaucoup de livres de Zola...

ou

On lit souvent Zola...

bien que ces deux dernières paraphrases puissent paraître impliquées par la première.

Face à ces sens divers, la sémantique de *très* apparaît comme très simple. Ce mot n'a que le sens de haut degré, c'est donc un pur intensif et, en conséquence, un synonyme partiel de *beaucoup*. L'opposition de ces deux mots, dans les contextes où tous deux seraient *sémantiquement* admissibles comme intensif, peut revêtir diverses formes.

Mais rappelons d'abord qu'un trait syntaxique fondamental régit, indépendamment du contexte sémantique, les distributions respectives de *très* et *beaucoup*. Le premier est en somme une sorte de clitique. Tous les contextes dans lesquels il apparaît comportent nécessairement un élément suivant sur lequel il s'appuie, avec lequel il doit en quelque sorte pouvoir former un groupe syntagmatique serré (11). Une forme

⁽¹¹⁾ Ceci rejoint sans doute le point de vue de G. Moignet, qui voyait dans *très, si, aussi* des particules non prédicatives, exigeant « la présence explicite ou contextuelle d'une matière à laquelle ils soient incidents » (1974 : 145). Cette caractéristique de *très* remonte probablement à son origine préfixale (cf. aussi B. Combettes, R. Tomassone, 1978 : 60).

verbale simple, même si elle admet, de par son sens lexical, une gradation, n'acceptera que beaucoup dans ce rôle:

25. Cela me plaît beaucoup*Cela me plaît trèsOn l'aime beaucoup*On l'aime très

On a vu plus haut que cette caractéristique de *très* était à l'origine de l'alternance automatique ou quasi-automatique entre *très* et *beaucoup* en contexte de substitution. Dans la mesure où elle est atteinte en français moderne (cf. plus haut la possibilité de *très* comme mot-phrase) on comprend mieux que des énoncés tels que le suivant puissent se rencontrer dans la langue familière :

Il aime très, très... Sauvageot (1972:99)

Beaucoup intensif est non clitique et suit le verbe sur lequel il porte. Très, intensif, est clitique et précède son support. Tout élément ou séquence d'éléments susceptible de gradation et modifiable par un adverbe précédent auquel il peut servir de support admettra très. Les constructions du type 1 et 2 étudiées plus haut, à savoir, un substantif non déterminé ou un syntagme prépositionnel suivant éventuellement un verbe attributif, ont en commun avec les adjectifs, ou plus exactement avec certains adjectifs, d'être, de par leur sens, intensifiables. Comme un mot n'est pas automatiquement modifiable par très du seul fait de son appartenance à une certaine classe grammaticale, par exemple, celle des adjectifs, il semble nettement préférable de rendre compte des ressemblances entre elle est très jolie, elle est très femme, elle est très à la mode, par le trait sémantique d'«intensifiabilité » plutôt que de tenter de réduire des éléments divers à un même statut syntaxique d'adjectif (12). S'il est vrai que les « adjectivaux » du type prépositionnel par exemple commutent dans certains cas avec des adjectifs proprement dits (voir plus haut), on ne peut nullement en déduire que leur comportement syntaxique soit identique. Comparons ainsi :

> 26. Un poète génial ; un poète de génie Ce poète est génial ; *ce poète est de génie Je le crois génial ; *Je le crois de génie

⁽¹²⁾ Ceci implique évidemment que les classes syntaxiques ne correspondent pas univoquement à des classes sémantiques, c'est-à-dire que le trait sémantique d'intensifiabilité n'entraîne pas automatiquement le trait syntaxique d'adjectif.

On peut encore mentionner le cas des adjectivaux prépositionnels avec des pronoms indéfinis :

27. Un homme intéressant ; quelqu'un d'intéressant Un homme à la mode ; *quelqu'un d'à la mode Un homme très à la mode ; quelqu'un de très à la mode

Ces quelques exemples illustrent suffisamment le risque qu'il peut y avoir à assimiler trop rapidement des constructions diverses à une classe grammaticale plus « solidement » établie. En ce qui concerne l'emploi de *très*, pareille assimilation ne semble pas s'imposer. Ce morphème d'intensité peut modifier tout mot ou groupe de mots suivant, quelle que soit sa forme et à condition que le sens y prête. En revanche, *beaucoup*, comme intensif, est pratiquement exclu de tous les contextes qu'on vient de voir. Ceci renforce l'idée que ce mot est de plus en plus réservé à l'intensification du verbe (mais voir plus loin). On pourrait alors s'étonner de rencontrer certains exemples où les deux adverbes paraissent se trouver en relation d'opposition distinctive (J. Damourette, 1911-1940 b : 654) :

28. II était très chez lui au milieu de ce luxe wagnérien

Les auteurs remarquent que l'emploi de beaucoup dans le même contexte changerait complètement le sens de la phrase, beaucoup y prenant le sens de souvent (fréquence). Mais il faut bien voir qu'en réalité le contexte n'est identique qu'en apparence : chez lui admettant très, signifie à l'aise (acclimaté, écrivent les auteurs). C'est donc une expression intensifiable. Avec beaucoup, en revanche, chez lui est le syntagme prépositionnel proprement dit, à valeur adverbiale (= dans sa maison) et n'est donc pas intensifiable. Beaucoup ne porte pas sur ce syntagme, mais sur le verbe ou, si l'on préfère, sur l'ensemble de la phrase. Il semblerait même que beaucoup soit systématiquement exclu avec son sens répétitif devant un terme susceptible d'intensification :

29. ?*Il est beaucoup présent à ces réunions Il assiste beaucoup à ces réunions

Dans le cas des locutions verbales, on a déjà vu les difficultés que soulèverait l'assimilation, même partielle, de l'élément nominal à d'autres parties du discours telles que, par exemple, l'adjectif ou l'adverbe. Ce qui, en tout cas, ne fait pas de doute, c'est que cet élément nominal n'est pas un substantif à part entière, comme l'indiquent toutes sortes de propriétés syntaxiques particulières (cf. G. Moignet, 1974 et D. Gaatone, à paraître, a, où l'on trouvera aussi une bibliographie assez importante sur cette question). Le comportement des quantifieurs dans ces locutions constitue un indice très clair de ce statut

particulier. Ils s'y présentent sous leur forme simple, c'est-à-dire sans la préposition de qui les accompagne en règle générale devant un substantif :

30. J'ai (peu, un peu, assez, trop, etc.) de patience
J'ai (peu, un peu, assez, trop, etc.) faim/*de faim

C'est ce second élément de la locution verbale qui, si son sens le permet, servira de support à *très*. Remarquons que cet élément n'est pas nécessairement nominal, bien que ce soit de très loin le cas le plus fréquent. On trouve aussi, par exemple, *avoir très à cœur* (M. Gross, 1975:59) avec un second élément prépositionnel.

Le jeu de très/beaucoup, dans le contexte des locutions verbales. paraît très limité. On constate, par exemple, que beaucoup est exclu, comme intensif, de la plupart des locutions verbales : *j'ai beaucoup faim (13), mal, peur, sommeil, etc.; *je fais beaucoup attention, mal, peur, etc. Mais même beaucoup de ne paraît pas un quantitatif possible pour ces mots dans un autre contexte: ?*beaucoup de faim, de soif, de peur... Si l'on admet en revanche beaucoup de mal, de sommeil, etc., c'est que ces mots n'y ont plus le sens qu'ils possèdent dans la locution : mal y est synonyme de peine et non de douleur, sommeil n'y est plus l'envie de dormir, mais l'état du dormeur. Il semble de même y avoir une différence entre attention, dans faire attention qu'on peut rattacher à prudent, vigilant, plutôt qu'à attentif, lié à l'un des sens du mot en dehors de la locution. Peut-être serait-il préférable de dire que le sens de ces mots, que ce soit en général, ou uniquement dans le cadre restreint de la locution verbale, relève plutôt de la qualité que de la quantité, donc de l'intensification plutôt que de la quantification. De là, sans doute, la tendance à préférer la détermination par l'adjectif grand (14) à celle par le quantitatif beaucoup de : une grande faim, une grande peur, une grande envie, etc. L'intensif beaucoup paraît cepen-

⁽¹³⁾ G. Moignet mentionne ce cas comme possible, mais rare (1974: 148).

⁽¹⁴⁾ Dans certains cas, cet adjectif semble être le seul intensif possible à l'exclusion même de très: j'ai peine à le suivre, *j'ai très peine à le suivre, *j'ai beaucoup peine à le suivre, j'ai grand peine à le suivre. La possibilité de j'ai beaucoup de peine à le suivre découle de l'existence, parallèlement à la locution verbale avoir peine à, d'un syntagme libre avoir de la peine à où l'élément nominal est normalement déterminé. En outre, et il n'est pas impossible que cela soit en rapport avec notre problème, avoir peine à n'appartient pas à la langue parlée où il est normalement remplacé par avoir du mal à (cf. cependant G. Moignet, 1974 : 155, pour une explication d'ordre sémantique de ce phénomène).

dant acceptable dans un cas au moins : ?ça m'a fait beaucoup plaisir (cf. H. Frei, 1929 : 175). On préférera sans doute bien dans ce contexte. Notons que beaucoup de plaisir est également possible.

A priori, rien ne devrait interdire l'emploi de très dans une locution verbale à partir du moment où le sens du second élément, ou peut-être de l'ensemble, le permet. C'est en fait l'emploi de beaucoup (sans doute très rare, comme on l'a vu plus haut), qui exigerait une justification spéciale. Si, avec certaines locutions, très peut paraître impossible ou difficilement acceptable en dépit de sa compatibilité sémantique avec le contexte, il faut quelquefois en chercher la raison dans la rareté de ces locutions au niveau de la langue parlée. Les exemples les plus fréquents et les plus naturels d'occurrence de très se constatent en effet avec des locutions verbales d'usage très courant : avoir faim, soif, sommeil, mal, etc. De la sans doute le sentiment que cet emploi est plus particulièrement lié à l'expression d'un « état psychologique ou affectif » (Robert, article très), ou à des substantifs signifiant « des sensations ou des sentiments à l'état brut » (G. Moignet, 1974 : 154). Il est cependant difficile d'exclure totalement l'emploi de très avec des expressions dont le sens n'entre pas dans ces catégories : rendre service, prendre en considération, tenir compte de, se rendre compte de, faire preuve de, avoir soin, prendre soin, etc. (voir exemples plus haut), même s'il est vrai que, pour certaines d'entre elles au moins, cet emploi peut sembler moins naturel. Ainsi prendre très garde est mentionné par M. Grevisse (1959: 799), mais il paraîtra sans doute moins nettement acceptable que l'expression quasi-synonymique faire très attention (à propos de avoir peine à, voir note 14). En plus donc des facteurs syntaxique et sémantique, intervient dans les jugements de grammaticalité sur ce type de construction le facteur du niveau de langue $(^{15})$.

Ce sont sans doute les contextes du type 4, à savoir, les formes composées des verbes, qui se révèlent les plus intéressants du point de vue de la distribution des deux intensifs. Si, en effet, la présence d'un participe passé est la condition nécessaire à l'occurrence de *très* avec une forme verbale (cf. plus haut), elle n'est nullement une condition suffisante. En fait, les données, comme il a déjà été mentionné brièvement plus haut, s'ordonnent en gros selon les lignes de force suivantes :

a) Avec avoir pp, beaucoup est toujours possible, et en outre pré-

⁽¹⁵⁾ P. Guiraud, par exemple, lie l'emploi de très dans les locutions verbales, à la langue populaire (1965 : 55).

férable à *très*, quand ce dernier est admis. Ainsi les exemples 19 sont nettement meilleurs avec *beaucoup* et, pour certains, ne sont valables sans doute qu'avec *beaucoup*;

- b) Avec *s'être pp* (c'est-à-dire, avec des verbes pronominaux), la situation est identique (voir les exemples 18 b) :
- c) Avec être pp (c'est-à-dire au passif), très est toujours possible (cf. Dupré, 1972: article très), alors que beaucoup est soit exclu, soit peu admissible, ou en tout cas moins bon (16). Les exemples 18 a sont meilleurs tels quels qu'avec beaucoup. Rappelons encore que ces phrases, et d'ailleurs en général les phrases passives, si elles sont d'ordinaire tout à fait naturelles avec très, correspondent elles-mêmes à des phrases actives, beaucoup plus naturelles avec beaucoup, bien que le participe passé soit le même dans les deux cas. Ce n'est donc pas le participe, en tant que partie du discours qui est en cause. Compte tenu du fait que les verbes pronominaux, bien qu'exigeant l'auxiliaire être, se comportent, par rapport à très/beaucoup plutôt comme les verbes à auxiliaire avoir, ce n'est pas non plus dans cet auxiliaire que l'on pourra chercher le facteur déterminant. Celui-ci paraît lié à la forme verbale tout entière. On constate que la forme verbale composée active reste proche de la forme active simple, par sa préférence pour beaucoup. La seule différence, on s'en souvient, réside dans le fait qu'elle comporte un support syntaxique éventuel pour très (le participe passé) et donc n'exclut pas absolument l'emploi de cet adverbe, contrairement à la forme simple. Si l'on admet que les exemples de verbes pronominaux donnés ci-dessus sont aussi des formes actives, alors on pourra en conclure que la forme verbale active en général, et pas seulement la forme composée, préfère beaucoup, tandis que la forme passive préfère très. Or, c'est à la forme passive que le verbe apparaît surtout comme prédiquant une propriété, un état, une caractéristique du nom (17), domaine sémantique de prédilection de l'intensif très. Cependant, l'utilisation

⁽¹⁶⁾ Notons cependant ces exemples de K. Togeby (1965 : 733) avec un participe passé sans être mais à valeur clairement passive : vous avez été un jeune homme beaucoup aimé ; et avec tant, dont la distribution est identique à celle de beaucoup : le moment tant espéré de la paix. Il peut être instructif aussi de noter cet autre exemple (de A. Rousseaux) relevé et critiqué par R. Georgin. On est d'autant plus déçu que son livre est très écrit, non seulement avec soin, mais avec talent (1953 : 195). Il semble bien s'agir là d'un cas curieux d'anticipation de l'adverbe, qui porte en réalité sur l'expansion du participe passé et non sur ce participe lui-même. Mais il est significatif que l'adverbe soit très dans ce contexte.

⁽¹⁷⁾ Par où il ressemble à l'adjectif.

possible de *très* avec des formes composées actives semble indiquer qu'ici, comme sans doute dans les locutions verbales, cet adverbe gagne du terrain comme intensif. Mais là encore, le sens du verbe joue un rôle important. Plus il se rapproche de la désignation d'un état (sensation, sentiment, etc., cf. Moignet, plus haut), plus *très* paraît acceptable. Des exemples tels que

ou l'on pourrait parler de causation d'état paraissent meilleurs (sinon tout à fait bons) que d'autres tels que :

32. On a très applaudi . . . Il s'en est très occupé . . . On l'a très critiqué . . .

De là sans doute aussi l'agrammaticalité de *J'ai très réfléchi notée par Le Bidois (1968:597) ou de *J'ai toujours très compté sur lui, *j'ai très connu Marie, etc. (18). En fait, la plus ou moins grande acceptabilité de très selon les verbes peut servir de test à la distinction, souvent très floue et difficile à établir sur la base de critères purement sémantiques, entre verbes d'état et verbes d'action.

⁽¹⁸⁾ On peut encore mentionner les exemples suggérés par N. Ruwet (1972 : 206) :

Pierre est très persuadé de son bon droit

^{?*}Pierre est très persuadé de son bon droit par Marie On aurait là un cas intéressant de phrase passive trop éloignée de la désignation d'un état pour accepter facilement très, comme la phrase attributive correspondante. Cette phrase, cependant, ne serait pas très acceptable, semble-t-il, même sans l'adverbe, et d'autre part, n'admettrait pas non plus beaucoup. On ne peut donc espérer en tirer un enseignement sur les différences de comportement entre un participe passé en contexte purement attributif et ce même participe en contexte verbal, à l'égard des adverbes d'intensité. On trouvera en outre chez D. Bolinger (1972 : 44, 221) d'intéressantes observations sur l'opposition entre much et very en anglais. dont il ressort que les faits dans cette langue présentent de nombreuses analogies avec les données du français. L'auteur note que very empiète sur le domaine de much et est utilisé avec un participe quand celui-ci atteint le statut lexical d'un adjectif et, plus précisément de ce type d'adjectifs qui ressemblent le moins à des verbes ou adverbes. Notons encore que l'hébreu moderne utilise le quantifieur harbe, correspondant en gros à beaucoup, avec des verbes signifiant travailler, penser, réfléchir, etc., et l'intensif m'od, correspondant en gros à très avec des verbes signifiant aimer, détester, regretter, plaire, s'émouvoir, avoir honte, etc., ainsi qu'avec les adjectifs (voir à ce sujet H. Rosén, 1957 : 167 et 1962 : 42 ; et Chayen-Dror, 1976 : 248).

Il s'avère donc que les distributions de très et beaucoup ne peuvent pas être décrites en catégories tranchées, clairement délimitées et facilement formulables. S'il existe des contextes où ces adverbes s'excluent mutuellement et sont donc nettement en distribution complémentaire. il en est d'autres où ils apparaissent comme des variantes libres et avec des degrés divers de grammaticalité, en fonction du sens du contexte et plus particulièrement du groupe verbal. Le sens apparaît comme un facteur essentiel dans la compréhension du jeu complexe, et parfois confus, de très et beaucoup, mais on a vu qu'il n'était pas le seul et qu'il fallait tenir compte d'un facteur syntaxique au moins (la nécessité d'un support pour très) et en outre du caractère dynamique de l'opposition, lié à la diffusion de très selon le niveau de langue. La tentative de faire dépendre les distributions de ces deux adverbes des classes syntaxiques sur lesquelles ils portent soulevait toutes sortes de difficultés que l'on a essayé de discuter dans ce qui précède. On pourrait encore ajouter que cette tentative se heurte à un obstacle sérieux dans le cas des adverbes. Si l'on décide en effet que très est l'intensif de l'adjectif et de l'adverbe, on aura à rendre compte des cas particuliers que constituent les adverbes dits de quantité. Ces derniers se trouvent séparés en deux sous-classes par leur comportement à l'égard de très et beaucoup:

- 33 a. très peu, *très plus, moins, trop...
 - b. *beaucoup peu, beaucoup plus, moins, trop...

Il est intéressant de remarquer que ces distributions valent aussi pour des formes adjectivales (19) telles que meilleur et pire: *très meilleur, *très pire. Toutefois, il semble bien que, dans ces contextes, bien soit préféré à beaucoup.

Là encore, et quelle que soit l'explication proposée (cf. par exemple J. Damourette, 1911-1940 b : 651), la simple référence à telle ou telle partie du discours ne suffit pas. Il faudra sans doute faire appel à des notions sémantiques en liant, par exemple, les données de 33 au fait que les adverbes plus, moins, trop relèvent de la notion de degré comme très, alors que beaucoup relève plutôt de celle de quantité comme peu. La synonymie partielle de très et beaucoup serait alors responsable de

⁽¹⁹⁾ Il est probablement erroné de considérer *meilleur* et *pire* comme de véritables adjectifs (voir discussion à ce sujet dans D. Gaatone, à paraître, b). Notons en outre l'incompatibilité de *très* avec *pas* (degré zéro ?) dans, par exemple, **très pas complet*, alors que *très incomplet*, de sens égal, est possible (cf. D. Gaatone, 1971 : 39). Mais *beaucoup* est exclu ici dans les deux cas.

l'impossibilité de *très beaucoup (cf. anglais very much, Gross, 1977 : 157, et hébreu harbe m'od, où les deux termes ne sont pas incompatibles) (20). Quoi qu'il en soit, l'opposition très/beaucoup ne peut pas être considérée comme uniquement syntaxique.

Tel-Aviv.

David GAATONE

RÉFÉRENCES

Bally, Ch., 1965 (1932), Linguistique générale et linguistique française. 4° éd., Francke. Berne.

Benveniste, E., 1974, Problèmes de linguistique générale. Gallimard, Paris.

Biran, M., 1969, La catégorie grammaticale des adverbes de quantité. Mémoire de maîtrise, Université de Tel-Aviv.

Bolinger, D., 1972, Degree Words. Mouton, The Hague.

Chayen, M. J. et Dror, Z., 1976, Introduction to Hebrew Transformational Grammar. University Publishing Projects, Jerusalem.

Cohen, M., 1972, *Une fois de plus des regards sur la langue française*. Editions Sociales, Paris.

Combettes, B. et Tomassone, R., 1978, L'adverbe comme constituant du groupe de l'adjectif, *Verbum*, t. 1-2, pp. 53-68.

Damourette, J. et Pichon, E., 1911-1940, Des mots à la Pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française. D'Artrey, Paris.

a) T. III.

b) T. IV.

Dubois, J., 1970, Eléments de linguistique française: syntaxe. Larousse, Paris.

Dupré, 1972, Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain. Editions de Trévise, Paris.

Frei, H., 1929, La Grammaire des fautes. Geuthner, Paris.

Gaatone, D., 1970, La transformation impersonnelle en français, *Le Français Moderne*, 38-4, pp. 389-411.

Gaatone, D., 1971, Etude descriptive du système de la négation en français contemporain. Droz, Genève.

Gaatone, D., 1978, Forme sous-jacente unique ou liste d'allomorphes ? (A propos des consonnes de liaison en français), *Linguistics*, 214, pp. 33-54 :

a) Les locutions verbales : pour quoi faire ? (à paraître).

b) Conjonctions et locutions conjonctives en français (à paraître).

Giry-Schneider, J., 1978, Les Nominalisations en français. Droz, Genève-Paris. Georgin, R., 1953, Pour un meilleur français. Ed. A. Bonne, Paris.

Gougenheim, G., 1962, Système grammatical de la langue française. D'Artrey,

Gougenheim, G., 1971, Une catégorie lexico-grammaticale : les locutions verbales, *Etudes de Linguistique Appliquée*, nouvelle série, 2, pp. 56-64.

⁽²⁰⁾ Notons que *bien*, avec une valeur sensiblement égale, est compatible avec les deux sous-classes : *bien peu, bien plus, etc*.

Grevisse, M., 1959, Le Bon Usage. Grammaire française. 7° éd., Duculot, Gembloux.

Gross, M., 1975, Méthodes en syntaxe. Hermann, Paris.

Gross, M., 1977, Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du nom. Larousse, Paris.

Guiraud, P., 1965, Le Français populaire. P.U.F., Paris.

Haimon, Y., 1979, Contribution à l'étude de la syntaxe de la locution verbale en français contemporain. Mémoire de maîtrise, Université de Tel-Aviv.

Hériau, M., 1976, Le verbe impersonnel en français moderne. Thèse d'Etat, Université de Haute-Bretagne.

Kayne, R. S., 1975, French Syntax: The transformational Cycle. M.I.T. Press, Cambridge, Mass.

Le Bidois, G. et R., 1968, Syntaxe du Français moderne. T. 2, Picard, Paris.

Martinon, Ph., 1927, Comment on parle en français. Larousse, Paris.

Meillet, A., 1952, Linguistique historique et linguistique générale. T. II, Klincksieck, Paris.

Milner, J.-Cl., 1974, Les exclamatives et le complementizer, Actes du Colloque Franco-Allemand de Grammaire Transformationnelle. T. 1, Niemeyer, Tübingen, pp. 78-121.

Milner, J.-Cl., 1976, Quelques opérations de détermination en français. Thèse d'Etat, Université de Paris VII.

Moignet, G., 1974, Etudes de psycho-systématique française. Klincksieck, Paris.

Picabia, L., 1978, Les constructions adjectivales en français. Droz, Genève-Paris. Pinchon, J., 1972, Les pronoms adverbiaux en et y. Droz. Genève.

Pottier, B., 1962, L'absence d'article en français et sa motivation, Revue de Linguistique Romane, 26, pp. 158-162.

Rosén, H. B., 1957, Ivrit tova. Kyriat Sepher, Jerusalem.

Rosén, H. B., 1962, A Textbook of Israeli Hebrew. The University of Chicago Press.

Ruwet, N., 1972, Théorie syntaxique et syntaxe du français. Seuil, Paris.

Sauvageot, A., 1972, Analyse du français parlé. Hachette, Paris.

Spitzer, L., 1930, J'ai très faim. Zeitschrift für Romanische Philologie. V.L., pp. 342-346.

Tesnière, L., 1966, Eléments de syntaxe structurale. Klincksieck, Paris.

Togeby, K., 1965, Structure immanente de la langue française. Larousse, Paris.

Togeby, K., 1965, Fransk Grammatik. Gyldendals Forlag, København.

Van Hout, G., 1973, Franc-Math. Essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne. V. II, Didier, Paris.

Wartburg, W. (von) et Zumthor, P., 1958, *Précis de syntaxe du français contem*porain. 2e éd., Francke, Berne.

*

DICTIONNAIRES

Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Abréviation : Robert.

Dictionnaire du Français contemporain. Abréviation : D.F.C.

Trésor de la Langue française. Abréviation : Trésor.

Grand Larousse de la Langue Française. Abréviation : G.L.L.F.